

Grec

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Écrit

Cette année, 107 candidats ont composé dans l'épreuve de version grecque, ce qui est à peu près équivalent au nombre de candidats des années précédentes (105 candidats en 2018). Les copies ont été notées de 0,5 à 20 ; 57 copies ont été notées au-dessus de 10 et, parmi celles-ci, 19 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 14. Comme l'an dernier, l'ensemble des résultats est contrasté et le texte choisi a permis un classement clair des candidats, des plus faibles aux plus talentueux.

Le texte proposé était tiré du discours *A une jeune veuve* de Jean Chrysostome. Si l'auteur, situé hors de la période classique, a pu surprendre les candidats, alors que le texte ne faisait aucune référence au contexte tardif de la composition, sa langue, elle, parfaitement classique n'aurait pas dû les décontenancer, mais cela n'a pas été toujours le cas. Les formes nominales ne présentaient pas de réelles difficultés, pourtant le génitif pluriel ἀνθέων semble ne pas avoir toujours été identifié, de même pour τὸ θηρίον dans la dernière phrase ; de même, pour les pronoms et les adjectifs, mais là aussi une lecture trop rapide a parfois entraîné de graves erreurs d'identification (ποίαν à la l. 4 a pu être pris pour une forme dorienne inattendue de πόα, ποία, au lieu du féminin classique de ποῖος ; τὸ δεινόν à la l. 5 a pu être confondu avec ὁ δεινός) ; le comparatif irrégulier οὐδαμνέστερος était facilement identifiable grâce au dictionnaire. Les formes verbales ne présentaient pas non plus de difficultés majeures puisque le parfait διενήνοχε à la l. 2 était clairement identifié par le dictionnaire Bailly comme venant de διαφέρω ; la forme ἀπαντᾷ n'a souvent pas été identifiée et rattachée, au mépris de l'esprit et de l'accentuation, à ἅπας !

Les candidats ont manifestement été attentifs au titre, mais un assez grand nombre a cru y déceler des clés de traduction pour la première phrase du texte, alors qu'il se rapportait à l'ensemble, et non aux premiers mots, ce qui a conduit beaucoup d'entre eux à comprendre ὁ κόσμος au sens de « gloire », certes présent dans le dictionnaire, mais qui était loin d'être le plus courant ou le plus attendu ici.

La première phrase a souvent été bien comprise, mais il ne fallait pas lire trop vite au risque de rattacher les génitifs τῶν ἐν τῇ σκηνῇ γινομένων et τῆς τῶν ἐαρινῶν ἀνθέων ὥρας au pronom οὐδὲν, au lieu de les rapporter au verbe διενήνοχε qui avait ici le sens de « différer de ». La phrase proposait d'établir une comparaison, bien classique, entre « les éclats du monde » et « ce qui se passe sur la scène » (le mot est lui-même issu de σκίνη, mais cela n'a pas toujours suffi à sa compréhension) du théâtre ; le sens d' ὥρα était plus délicat (« grâce, beauté », au lieu de « saison ») — et le dictionnaire n'aidait pas les candidats à comprendre : la faute a été peu pénalisée. Dans la seconde phrase, la construction πρὶν ἢ φανῆναι n'a pas toujours été comprise ; l'infinif aoriste avait par ailleurs une valeur aspectuelle et non temporelle. Il est arrivé à plusieurs reprises que les candidats ne comprennent pas quel était le sujet de ἀφίπταται qui, n'étant pas exprimé, ne pouvait guère qu'être le même que dans la phrase précédente. La phrase donnait une première explication (πρῶτον μὲν γάρ) à la comparaison initiale, complétée aussitôt par une seconde dans la phrase suivante (ἔπειτα δὲ). La crase κἄν, pourtant bien expliquée dans le dictionnaire (mais il fallait lire l'ensemble de l'article), a souvent été mal comprise et la construction de la phrase en a souffert : elle introduisait une subordonnée concessive à l'éventuel (ἀνάσχηται, « supporter de » + infinitif). La phrase suivante, interrogative, comportait un comparatif (οὐδαμνέστερον) qui commandait la construction de la phrase (τῆς παρὰ τῶν πολλῶν τιμῆς καὶ δόξης).

Pour l'interrogative double qui suit, le sujet du verbe ἔχει était à tirer du complément du comparatif, à savoir « la gloire ». La construction était attributive (« qu'est-ce que [elle] a comme fruit ? »), mais on a accepté des traductions plus éloignées qui respectaient le sens (« quel fruit en tire-t-on ? »). Les correcteurs ont apprécié les efforts des candidats qui marquaient la différence entre l'interrogatif simple τίνα et ποίαν. La dernière interrogative de la série a fait l'objet de bien des erreurs, notamment quand la forme verbale ἀπαντᾷ n'était pas reconnue pour telle. Elle n'offrait pourtant aucune réelle difficulté : « à quel genre de fin utile conduit-[elle] ? ». Dans l'exclamative suivante, on a accepté pour εἶθε une grande variété de traductions, sans pénaliser les candidats qui s'éloignaient du contexte chrétien dans lequel elle était prononcée mais qui n'était pas imposé comme tel par le texte (« Plût aux dieux/plût à Dieu »).

C'est la phrase centrale de la version commençant à vuvὶ δὲ (qu'il fallait comprendre non au sens temporel, mais comme l'expression d'un retour à la réalité) qui a été la plus mal comprise. Une analyse précise et rigoureuse devait pourtant permettre d'en résoudre les difficultés : le sujet au nominatif était aisé à identifier (ὁ τὴν χαλεπωτάτην ταύτην δέσποιναν ἔχων), mais il fallait lui-même le construire correctement et repérer la syntaxe classique du démonstratif dans un groupe nominal comportant une épithète ; il fallait comprendre que δέσποινά était prise dans un sens figuré pour désigner la gloire. Le verbe principal ἀναγκάζεται commandait un infinitif, φέρειν au sens de « supporter » qui avait pour complément πολλὰ λυπηρὰ καὶ ἐπιβλαβῆ. Le début de la phrase a posé le plus de problème : les deux infinitifs ἔχειν et κερδαίνειν n'étant pas coordonnés, il fallait en conclure que l'un dépendait de l'autre et le verbe ἔχειν au

sens de « pouvoir » pouvait parfaitement remplir ce rôle ; cet infinitif ne dépendait apparemment d'aucun verbe (là encore l'absence de coordination avec φέρειν empêchait de mettre ces deux infinitifs sur le même plan), était substantivé et dépendait de « πρὸς τῷ » : « en plus de ne pouvoir en retirer aucun bon profit ».

Dans la phrase suivante, la plupart des candidats ont été gênés par le balancement ὄσωπερ... τοσοῦτω, pourtant en général bien repéré ; ils n'ont pas vu le plus souvent que la subordonnée précédait la principale ; il fallait le rendre par « plus ... plus... ». L'éventuel de répétition (ἄν κολακεύηται) n'a parfois pas été compris, par confusion des emplois du subjonctif avec ceux de l'optatif ; le groupe παρὰ τῶν δούλων devait être compris comme un complément d'agent après le verbe au passif, mais on a accepté des traductions plus proches du sens de la préposition (« de la part de », ou « auprès de »). L'expression αἴρεται κατ' αὐτῶν est aussi souvent restée obscure, faute d'envisager toutes les possibilités (voix, sens) pour la forme verbale αἴρεται (mais on a trouvé la bonne traduction de « être remonté contre eux »). Dans cette phrase, l'adj. σκληροτέροις est l'occasion de rappeler que les candidats confondent très souvent comparatif et superlatif : cette distinction, qui ne demande pas des compétences très avancées, est systématiquement sanctionnée. Dans la phrase suivante, les deux participes substantivés ont été en général bien analysés, parfois traduits avec moins de bonheur ; le potentiel δύναι' ἄν qui commandait l'infinitif ἀμύνασθαι qui avait ces participes substantivés pour COD, avait pour sujet, comme la phrase précédente, δέσποινα, cette « maîtresse » représentant la gloire à laquelle les hommes se soumettent ; il fallait alors bien penser à traduire αὐτή comme pronom d'insistance, ce qui a été rare dans les copies : que cet oubli soit l'occasion de rappeler que beaucoup de candidats font une confusion entre αὐτός et οὗτος (cf. ici les féminins αὐτήν, αὐτή et αὐτή) : si le second est un démonstratif (pronom ou adjectif), le premier peut être un pronom personnel, équivalent d'un pronom de rappel, ou bien marquer une insistance. Il ne fallait pas non plus omettre la négation adverbiale οὐδὲ ; quant à λοιπὸν, on comprenait aisément dans cette phrase (le texte servant de contexte) qu'il avait un sens adverbial dont la valeur temporelle (seul véritable trait original de langue de Jean Chrysostome ici) n'a pas toujours été bien senti ; c'était le même sens dans la dernière phrase.

Dans l'avant-dernière phrase, il fallait à nouveau bien identifier la nature de comparatif de χαλεπωτέρα dont l'accent (rappelons que comparatifs et superlatifs en grec sont anaclytiques !) laissait comprendre qu'il s'agissait nécessairement d'un féminin singulier, et non d'un neutre pluriel, ce qui permettait de construire ensuite aisément les deux génitifs τυράννου καὶ θηρίου παντός (οὐ παντός était sans doute en facteur commun) comme compléments de ce comparatif. Quant à l'adverbe οὕτω, malgré la disjonction, il avait la valeur d'un intensif (« tellement, à ce point »), portant sur le comparatif χαλεπωτέρα ; il ne s'agit nullement d'une conjonction de coordination signifiant « ainsi ».

La dernière phrase était construite autour d'une parataxe (ὁ μὲν γὰρ τύραννος ..., αὕτη δὲ...) : il faut renoncer à traduire les particules μὲν... δὲ... par « d'une part... d'autre part... », ce qui est lourd et peu expressif. Il valait bien mieux rendre ici l'opposition par un tour concessif (si ... en revanche ; alors que ...). Il fallait bien mettre en évidence que l'adverbe τότε annonçait la subordonnée temporelle à l'éventuel de répétition (ὅταν... : « chaque fois que... ») dans laquelle le sens adéquat pour le verbe πειθώμεθα était « nous obéissons » (à : suivi du datif). Le dernier mouvement de la phrase a permis de distinguer les meilleures copies qui ont compris que la crase κἄν avait ici le sens de « et si » ; les deux participes substantivés ont souvent été mal analysés ou mal compris : dans τὸν ἀκουσόμενον καὶ εἰς πάντα εἴζοντα, la coordination et la non répétition de l'article indiquaient que les deux formes participiales étaient au masculin ; toutes deux étaient au futur (le futur du verbe ἀκούω est en effet moyen) ; quant à la forme εἴζοντα, elle ne pouvait venir ni du verbe ἔχω, ni de 1 *εἴκω (qui n'existe qu'au radical du parfait), mais seulement de 2 εἴκω au sens de « céder à » (le jury a apprécié la traduction donnée par un candidat de « celui qui cédera à tous ses caprices » pour εἰς πάντα εἴζοντα). Pour le dernier membre de phrase, il fallait comprendre que le sujet de παραιτεῖται, non exprimé, était toujours le même que dans ce qui précédait pour ἀγριαίνει ou εὕρη ; la construction était élémentaire, mais n'a souvent pas été vue (peut-être par faute de temps ou manque de vigilance à la fin du texte) : οὐδὲν ἔστιν ὄ... « il n'est rien que » ; pour le sens de παραιτεῖται, il fallait lire la notice du dictionnaire jusqu'au bout et l'on trouvait les sens de « refuser, repousser » qui convenaient ici ; παραιτεῖται commandait ἐπιτάξαι.

On ne saurait trop attirer l'attention des candidats une nouvelle fois sur le fait qu'ils doivent assimiler les structures élémentaires et spécifiques du grec classique (par exemple, la syntaxe de l'éventuel, le complément du comparatif) et se rendre capable de mener une analyse morphologique précise (pour identifier correctement les formes verbales selon la voix, le mode, le temps et éventuellement la personne). Le jury peut se réjouir d'avoir lu d'excellentes copies, et d'avoir pu apprécier en maintes occasions les efforts de traduction (récompensés) même dans des versions qui n'étaient pas par ailleurs sans défaut.

Épreuve orale

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Cette année, 13 candidats ont été admissibles dans la série Lettres Classiques. 4 ne se sont pas présentés à l'oral, 5 ont été admis sur liste principale et 1 sur liste complémentaire.

La moyenne s'est élevée à 12,88 (16,4 pour les admis), avec des notes s'échelonnant entre 6 et 19. Cette moyenne est très inférieure à celle de l'année passée (16,71) et reflète le niveau très disparate et parfois insuffisant des prestations entendues.

En effet, les membres du jury n'ont pu qu'être surprises et déçues de constater que les œuvres au programme, à savoir la *Vie d'Alcibiade* de Plutarque et les *Guêpes* d'Aristophane, semblaient peu connues de la plupart des candidats. Ces œuvres sont certes exigeantes mais accessibles, et leur caractère plaisant aurait dû susciter l'intérêt des candidats. Au grand dam des membres du jury, les prestations sur la prose de Plutarque ont été particulièrement décevantes, tant dans la traduction que dans le commentaire.

Le hasard du tirage au sort a réparti les textes de façon équitable : 5 sujets extraits de Plutarque et 4 sujets d'Aristophane, et c'est sur ce dernier que les meilleures notes ont été attribuées, mais aussi la plus mauvaise (6/20). Il s'agissait des textes suivants :

- Aristophane, *Les Guêpes* : v. 87-120 ; v. 114-145 ; v. 682-706 ; v. 1015-1037.
- Plutarque, *Vie d'Alcibiade* : 11-12 ; 18.3-19-3 ; 28.1-8 ; 32.1-4 ; 38.

La méthode de l'exercice a été globalement bien maîtrisée, même si certains candidats ont pu paraître surpris qu'on leur demande de procéder au commentaire immédiatement après leur traduction : il serait bon de leur rappeler cette spécificité du concours de l'ENS Lyon pendant l'année de préparation. Au début de la prestation, il convient de situer le texte brièvement, en ne donnant que les informations utiles et nécessaires pour replacer le passage dans son contexte. Nul besoin de faire une notice biographique sur les auteurs ou de se perdre en généralités sur leurs œuvres (et cela aurait d'ailleurs évité à certains candidats de laisser transparaître leur faible maîtrise des repères chronologiques ou leur méconnaissance de l'ensemble des œuvres de Plutarque).

Il faut rappeler que les élisions doivent être faites à la lecture (en particulier, pour respecter le rythme des vers), mais que les lettres élidées doivent être restituées au moment de la traduction. C'est ensuite dans l'introduction au commentaire, qui suit la lecture et la traduction, que doivent être posées les orientations de l'explication et la composition du texte. Les candidats sont libres de faire un commentaire linéaire ou composé.

La plupart des candidats ont commis beaucoup d'erreurs dans leurs traductions ; le terme même de « traduction » ne convient pas pour au moins trois prestations qui ont consisté à réinventer purement et simplement, sans souci de cohérence, un texte apparemment rencontré pour la première fois. Un passage d'Aristophane n'a également été traduit que partiellement, certains morceaux étant d'emblée laissés de côté.

Dans un nombre de cas malheureusement trop important, la durée de l'entretien ne suffisait pas à revenir ne serait-ce que sur la moitié des erreurs commises. L'hétérogénéité des candidats s'est alors révélée dans leur capacité à corriger, ou non, leurs erreurs lors de l'entretien : si certains avaient des connaissances assez solides pour revenir sur leur traduction et l'améliorer, d'autres en étaient incapables, ce qui rendait, à la fois pour eux et pour le jury, l'exercice de reprise laborieux.

Parmi les aspects morphologiques et syntaxiques qui ont posé des difficultés aux candidats, on relèvera les points suivants : il faut encore et toujours prendre garde au sens et à la syntaxe de αὐτός ; il faut avoir la plus grande vigilance pour les temps des verbes, en particulier bien distinguer l'imparfait de l'aoriste (un candidat n'a pas été capable d'identifier les formes παρεῖχεν et παρέσχε). Il en va de même pour les participes, pour lesquels l'aoriste marque une antériorité. Le repérage d'un optatif ne saurait induire obligatoirement une « nuance hypothétique », analyse forcément erronée quand il s'agit simplement d'un optatif oblique. Le comparatif et le superlatif ne doivent pas être confondus. On notera enfin l'hésitation récurrente des candidats devant l'analyse d'un substantif au datif (datif d'intérêt, datif éthique, datif tenant lieu de complément d'agent semblent méconnus). Pour ce qui relève de la stylistique, on encouragera les candidats à traduire sans prudence les termes obscènes qui sont légion dans la comédie d'Aristophane : il est dommage qu'ils n'aient pas osé le faire cette année, car les euphémismes employés sont souvent des faux sens qui trahissent de surcroît la verdeur de la langue comique !

L'attention portée à la syntaxe et à la précision du lexique, ainsi qu'à la situation exacte du passage dans l'œuvre, doit servir de point d'ancrage au commentaire qui ne doit pas être plaqué en fonction d'idées générales (et assez stéréotypées) sur les œuvres des auteurs : apposer l'étiquette de « moraliste » ou d'« amateur d'anecdotes » sur Plutarque et lire la *Vie d'Alcibiade* sous cet angle s'est avéré à chaque fois très superficiel et décevant. Par rapport aux années précédentes, une fois n'est pas coutume, le travail sur la thématique au programme de culture antique n'a quasiment pas été exploité dans les commentaires. La question du « temps » aurait toutefois pu éclairer certains passages des œuvres au programme, notamment certains extraits des *Guêpes* mettant en œuvre et en scène le conflit générationnel. Il ne convient donc pas,

ni de plaquer ses connaissances de manière artificielle, ni de faire complètement abstraction de cette thématique de culture antique, quand elle peut éclairer la lecture d'un passage précis. Comme toujours, tout est question de mesure et d'à propos.

Les membres du jury ont apprécié particulièrement deux commentaires clairs et ordonnés sur Aristophane, partant du texte et s'appuyant sur ses spécificités lexicales et stylistiques (métaphores filées, jeux de mots, etc...), et montrant en outre quelques connaissances des aspects dramaturgiques et scéniques de la comédie. Même dans ces bons commentaires toutefois, les parties de la comédie (prologue, *parodos*, parabase, *agôn*) ne semblaient pas forcément connues : il est pourtant essentiel de les identifier pour savoir bien les commenter. Ignorer que l'intervention à la première personne du poète dans la parabase correspond à une convention du genre a conduit un candidat à sur-interpréter de manière naïve cette particularité.

En ce qui concerne les textes poétiques, si le commentaire ne fait aucune remarque métrique, le jury se donne la possibilité de demander au candidat de scander un vers pendant l'entretien : il faut savoir scander les vers principaux (en l'occurrence, pour la comédie, les trimètres iambiques et les tétramètres anapestiques employés dans l'*agôn* et la parabase).

Les résultats obtenus par les candidats de la session 2019 montrent donc que pour réussir cette épreuve, il convient de travailler les œuvres au programme de près pendant l'année. Le jury a conscience que cela demande des efforts importants, en particulier pour les candidats qui s'y préparent seuls. Mais cette épreuve sur programme constitue la spécificité du concours de l'ENS Lyon par rapport à l'ENS Ulm et doit être préparée comme telle. Un travail régulier permet non seulement de venir à bout des difficultés grammaticales et de la traduction, mais aussi de s'approprier l'œuvre afin de produire un commentaire nourri et pertinent.

Toutes séries

Traduction et commentaire d'un texte grec

Sept candidats admissibles avaient choisi de passer l'épreuve orale de grec en 2019, trois dans la série Lettres et Arts, trois en Sciences Humaines, et un en Langues Vivantes. Six d'entre eux ont été admis à l'ENS de Lyon. Ce choix du grec aura été judicieux, car ils ont obtenu des notes allant de 10 à 19, avec une moyenne de 15,14. Dans l'ensemble, les performances qui ont été réalisées sont d'un niveau tout à fait conforme aux attentes du jury.

Les sujets qui ont été tirés au sort, choisis dans la thématique "Le temps", sont les suivants :

- Aristophane, *Les Oiseaux*, v. 466-476 ;
- Démosthène, *Contre Aristocrate*, 196-197 ;
- Eschine, *Contre Timarque*, 9-10 ;
- Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 90-99 ;
- Lucien, *Dialogue des Morts*, 16, 1-2 ;
- Platon, *Minos*, 318c-d et *Phédon*, 107c.

Comme cette liste le montre, les candidats peuvent s'attendre à être interrogés sur des textes de tous les genres littéraires, et de toutes les périodes de l'antiquité (cette année : comédie, éloquence judiciaire et philosophie classiques ; poésie archaïque ; prose impériale). Conscient de la difficulté que l'étendue du corpus peut présenter, le jury propose aux candidats des textes souvent accompagnés d'un solide appareil de notes (explicitation de difficultés morphologiques et syntaxiques, élucidation de références historiques ou littéraires, traduction de certaines expressions), et d'un titre détaillé, auquel s'ajoute parfois un bref paragraphe introductif. Les candidats entendus cette année ont généralement su mettre à profit, dans leur traduction comme dans leur commentaire, ces outils d'analyse.

Sans revenir longuement sur la méthodologie de l'épreuve, détaillée dans le rapport de 2018, le jury incite néanmoins les candidats à prendre garde aux éléments suivants :

- La lecture intégrale du texte à voix haute est une des premières étapes de l'exercice, qui montre la capacité du candidat à s'approprier le texte, et elle ne doit pas être négligée. Même des candidats aux prestations tout à fait honorables ont pu avoir des difficultés dans la lecture des majuscules (N, P, Y...), voire de certaines minuscules (μ , π , ψ ou χ notamment). Il convient donc de s'y entraîner tout au long de l'année.

- Il n'y a pas de "reprise" de la traduction avant le passage au commentaire : les candidats réalisent l'ensemble de l'exercice (situation, lecture, traduction et commentaire), et ce n'est qu'après qu'a lieu l'entretien avec le jury, qui fait partie intégrante de l'épreuve. C'est l'occasion pour le candidat de corriger des erreurs, notamment de traduction, de justifier des analyses syntaxiques ou littéraires, voire d'approfondir

certaines idées et de faire des rapprochements avec d'autres textes, dans un dialogue avec les membres du jury. Les candidats ont tout à gagner à conserver de l'énergie pour aborder cette "deuxième partie" de l'épreuve, qui leur donne l'occasion de montrer leur réactivité et la solidité de leurs connaissances.

Pour ce qui concerne la traduction, les candidats doivent notamment faire preuve de précision dans la traduction des temps verbaux (attention aux confusions aoriste / imparfait, à la valeur aspectuelle du parfait), précision toujours indispensable, mais particulièrement cruciale pour commenter des textes traitant de la thématique du temps. Il convient également d'avoir une bonne connaissance du sens des prépositions et préverbes. De manière générale, les candidats entendus par le jury doivent leurs bons résultats à leur capacité d'étayer leur commentaire sur la construction syntaxique et lexicale du texte, et de l'analyser dans sa singularité, en n'utilisant de leurs connaissances générales sur la thématique que celles qui sont pertinentes et utiles pour éclairer le sujet proposé.